



# Faire du bien-être animal une priorité du mandat

De l'évaluation à l'action : tous les outils pour faire avancer la condition animale dans votre collectivité

Une formation en ligne organisée par EluesLocales.

- Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants

<b>Public concerné :</b>	Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.
<b>Pré-requis :</b>	Etre titulaire d'un mandat d'élu.e local.e.
<b>Durée de la formation :</b>	3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

**Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions**



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ [isabelle@elueslocales.fr](mailto:isabelle@elueslocales.fr)



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ [claire@elueslocales.fr](mailto:claire@elueslocales.fr)

# Présentation de la formation

Vous portez une délégation en lien avec la condition animale et souhaitez donner plus d'impact à vos actions ? Cette formation vous apportera des outils concrets pour évaluer et valoriser vos initiatives, élaborer une stratégie efficace et fédérer durablement les acteurs locaux.

## I Objectifs

Outiller les élus pour évaluer, structurer et promouvoir une politique ambitieuse en faveur du bien-être animal.

## I Programme

### Session 1 – Évaluer et valoriser son action (2h)

#### Évaluer l'impact des actions menées

- Cartographie des initiatives locales : Stérilisation, refuges, gestion des animaux errants. Protection de la faune sauvage, bien-être des animaux de compagnie et d'élevage.
- Analyse des retours citoyens et associatifs.
- Identification des forces, faiblesses et axes d'amélioration.

#### Définir des indicateurs clés et valoriser son bilan

- Quels critères pour mesurer l'efficacité des politiques locales en faveur du bien-être animal ?
- Communiquer son bilan de manière accessible et engageante.

### Session 2 – Construire une stratégie efficace (2h)

#### Intégrer le bien-être animal dans toutes les politiques publiques

- Urbanisme : corridors écologiques, aménagements favorisant la cohabitation avec la faune.
- Éducation : programmes scolaires, ateliers citoyens.
- Sécurité : gestion des animaux errants et prévention des conflits.

#### Agir malgré les contraintes budgétaires

- Financements disponibles : subventions, mécénat, partenariats associatifs.
- Mutualisation des ressources avec d'autres délégations (environnement, santé, éducation).

### Session 3 – Mobiliser et pérenniser son engagement (2h)

#### Changer les mentalités et lever les résistances

- Identifier les freins culturels et politiques.
- Techniques pour convaincre et désamorcer les oppositions.

#### Convaincre et rassembler

- Argumentaire pour mobiliser les élus et services municipaux.
- Stratégies de sensibilisation et d'adhésion citoyenne.
- Créer un réseau d'acteurs engagés pour soutenir la démarche.

## I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales et du positionnement politique des élus. CV disponible sur demande.

## I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

## Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

### Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre <b>Droit individuel à la formation (DIF)</b>	400€

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

### Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

À l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

### Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.